

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Autorisation d'exploitation minière (AEX) - crique Yaoni 2

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Entreprise Minière RODRIGUES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RODRIGUES DOS SANTOS Anotnio Juscelino

RCS / SIRET

7 9 0 9 0 2 3 3 2 0 0 0 1 0

Forme juridique

Artisan orpailleur

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10)	Canalisation et régularisation des cours d'eau.
47b)	Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Exploitation d'un gisement aurifère alluvionnaire.

4.2 Objectifs du projet

AEX : Exploitation en vue de l'extraction d'or libre en rapport avec un gisement aurifère alluvionnaire d'une surface de 15 ha.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'entreprise Minière RODRIGUES construira une base vie dans les limites du titre minier sollicité.

Les travaux d'exploitation consisteront en l'aménagement de la zone d'exploitation. Cela induira un déboisement de la zone d'activité, le creusement d'un canal de dérivation, l'aménagement d'une chaîne de bassins de décantation et l'ouverture de chantiers d'exploitation.

Le canal de dérivation aura une longueur totale d'environ 2830 m pour une emprise au sol de 10 m.

Au total, il est prévu un déboisement global de 20 ha.

Le matériel lourd (2 pelles excavatrices) sera acheminé sur place par voie terrestre. Le titre minier sollicité est accessible par l'utilisation d'une piste minière et d'une ancienne desserte forestière. Par conséquent, aucune nouvelle voie de pénétration ne sera ouvert.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le développement du projet se fera en trois phases de travaux qui engloberont 50 chantiers d'exploitation.

Le procédé utilisé fera intervenir deux pelles excavatrices montées sur chenilles, un système de récupération gravimétrique couplé à une grille de calibrage et une motopompe.

L'équipe de travail sera composée de 10 personnes.

Les travaux seront menés en alternant phase d'exploitation, phase de réhabilitation et phase de revégétalisation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

cf. Note de la DEAL en date du mois d'avril 2015 sur les AEX :

L'AEX vaut autorisation, conformément aux dispositions prévues par le livre II du code de l'environnement, au titre des rubriques

1.2.1.0 - 3.1.2.0 - 3.1.40. - 3.2.3.0 et déclaration au titre de la rubrique 3.2.4.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les limites de l'AEX correspondent à un carré de 1000 m de côté	1 km ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Crique Yaoni 2
Commune de Roura

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Commune de Roura.

Les coordonnées géographiques du projet figurent en annexe n°3 (cf. carte de localisation).

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de ROURA
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude se trouve dans le Parc Naturel Régional de Guyane (Secteur Cayenne)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI, Périmètres du plan de prévention des risques naturels d'inondation Révisé de Roura, secteur Cacao, 2012. Approuvé le 05/09/2005 et révisé le 26/01/2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude se trouve à environ 9 km au Sud-Est du bourg de Cacao. Nous avons connaissance de l'existence d'une base vie appartenant à la société SOMITO SARL en rapport avec l'AEX n°01/2018 qui se trouve à 500 m à l'Est sur un autre affluent de la crique Yaoni. Notre activité n'aura aucune incidence sur cette dernière.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Exploitation : Pour le démarrage des travaux l'entreprise Minière RODRIGUES effectuera un seul prélèvement d'eau. dans le milieu naturel. Il sera limité en volume à la constitution d'un réservoir de 4000 m3.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet aura une incidence sur les masses d'eau souterraines en rapport avec la couche de gravier composant le sous sol du flat de la crique Yaoni La surface en rapport avec les modifications entraînées sera d'environ 15 ha (emprise du gisement).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'impact du projet sur le milieu terrestre sera en rapport avec la surface déboisée 20 ha. L'impact du projet sur le milieu aquatique sera en rapport avec le canal de dérivation qui détournera le lit mineur (2830 m de long et 10 m de large).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation d'espace forestier sur la base de 20 ha.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de ROURA n'a pas de PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PPRI de ROURA ne concerne que la zone du Bourg de Cacao. Le projet n'est pas concerné par le zonage en rapport avec le PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements seront du fait des pelles excavatrices qui opéreront dans la zone de travaux en rapport avec le chantier d'exploitation et ses abords, avec également les travaux de réhabilitation rattachés au comblement des bassins de décantation et au nivellement du terrain des zones exploitées. Les besoins logistiques et en carburant nécessiteront un ravitaillement quotidien par voie terrestre.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit sera généré par le générateur de la base vie. Le bruit sera généré par les pelles excavatrices et la motopompe. Le quad sera également générateur de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les pelles excavatrices en mouvement généreront des vibrations en surface du sol sur quelques mètres dans un faible rayon d'action.</p> <p>Le projet dans son ensemble induira des vibrations de faible intensité.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air seront du fait des gaz d'échappement de l'ensemble des machines en activité sur le site (pelles excavatrices, moteurs fixes, quad...). L'émission de gaz d'échappement répondront aux normes CE.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les rejets liquides correspondront aux eaux d'utilisation courante qui seront déversées dans des fosses spécifiques .</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet générera la production de DIB (Déchets Industriels Banals) de types plastiques (emballage) et de DIS (Déchets Industriels Spéciaux) de types huiles, batteries, filtres...</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet minier "Crique Yaoni 2" concerne le bassin versant de la crique Yaoni dans lequel sont positionnés la Concession 651 détenue par la société CMB et l'AEX n°01/2018 détenue par la société SOMITO SARL.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La zone a fait l'objet d'une étude préalable. Les limites et les caractéristiques physiques du gisement sont connues. Les travaux d'exploitation seront placés sous le contrôle de professionnels maîtrisant parfaitement le développement de ce type de projet minier.

L'acheminement des pelles excavatrices sur le site n'engendrera pas le franchissement de biefs. Le plan de pénétration fera l'objet d'une déclaration et d'une autorisation de la Police de l'eau au titre des articles L.214-1 à L.214-6. Les incidences et les mesures compensatoires y seront décrites.

Les travaux seront réalisés en circuit fermé (gestion de l'eau).

L'ouverture d'un chantier sera obligatoirement conditionnée par la mise en place d'une chaîne de bassins de décantation aux dimensions adaptées.

Le creusement du canal de dérivation évitera la destruction d'un linéaire cumulé d'au moins 300 m de cours d'eau.

Tous les bassins de décantation inopérants dans le processus de décantation seront comblés et nivelés, le régalaage des surfaces et la revégétalisation seront fait au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Les déchets de type DIB et DIS seront évacués du site vers une décharge ou un centre agréé en fonction de leur nature.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se trouve en zone 3 du SDOM où l'activité minière est autorisée.

Dans le cadre de l'élaboration de ce projet une étude environnementale a été réalisée pour correspondre aux exigences en rapport avec la production d'une notice d'impact.

La zone d'exploitation a été définie sur la base de travaux de prospection (ARM AR2017 052) qui ont permis de définir les limites physiques du gisement. Seule, la partie minéralisée fera l'objet de travaux d'exploitation, limitant ainsi au maximum dans l'espace les incidences du projet sur le milieu . Sur la base de tous les éléments de description fournis, il apparait que notre projet d'exploitation alluvionnaire ne nécessiterait pas de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°1 : Document CERFA n°14734 - Annexe 1 - non publiée. Annexe n°2 : Plan de situation du titre minier sollicité à l'échelle 1/500.000ème. Annexe n°3 : Plan de localisation du titre minier sollicité à l'échelle 1/50.000ème faisant figurer les coordonnées géographiques en UTM 22N système géodésique RGFG95 (4.6. Localisation du projet). Annexe n°4 : Photographies satellites de la zone concernée. Annexe n°5 : Contexte administratif et environnementale du projet à l'échelle 1/100.000ème. Annexe n°6 : Plan de pénétration à l'échelle 1/50.000ème. Annexe n°7 : Plan schématique de phasage de gestion de l'eau et des travaux. Annexe n°8 : Shapes de la couche AEX - non publiée.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Cayenne

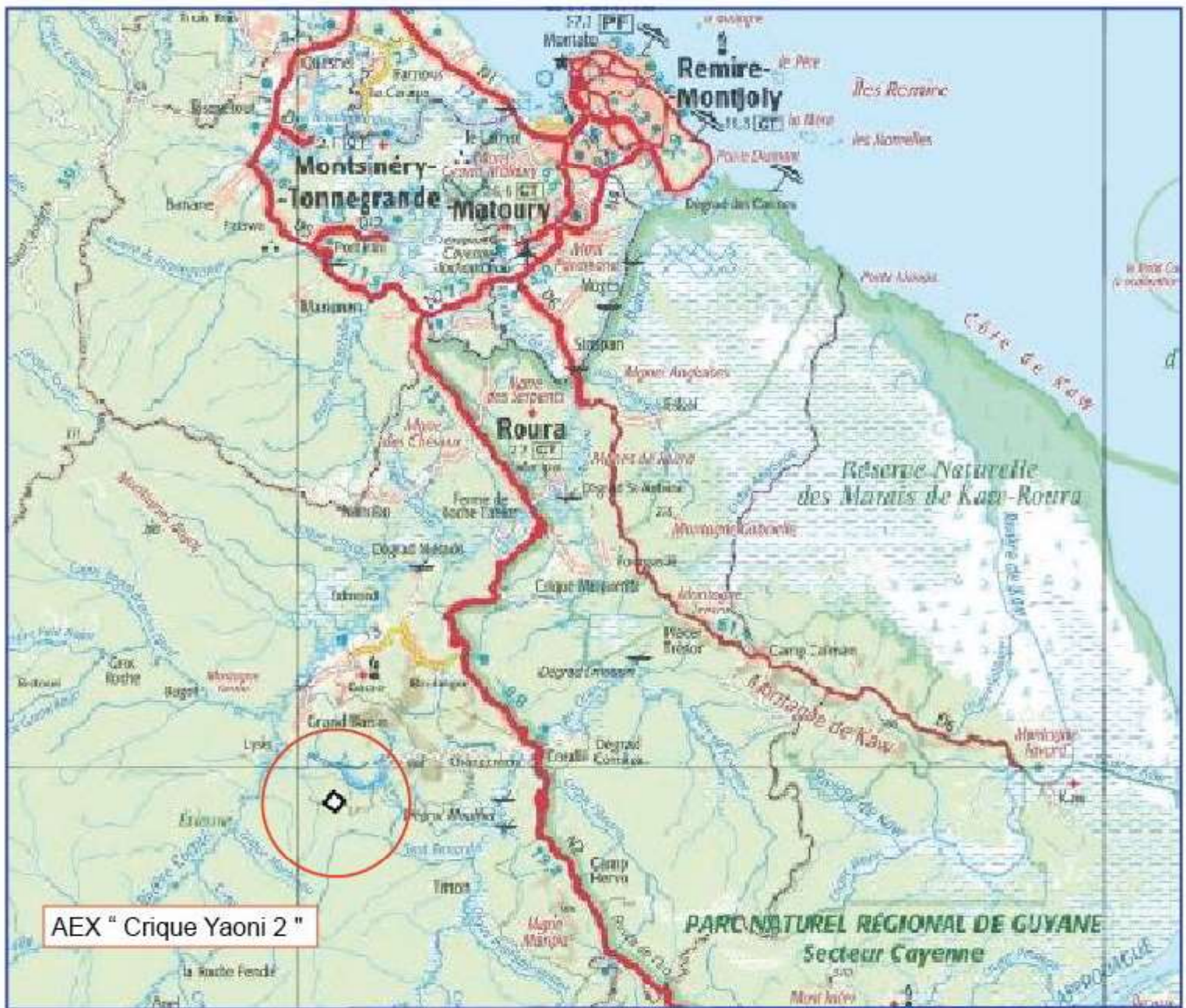
le, 09/08/2021

Signature

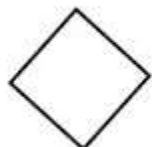
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



André-Joseph Louis et Associés



AEX " Crique Yaoni 2 "



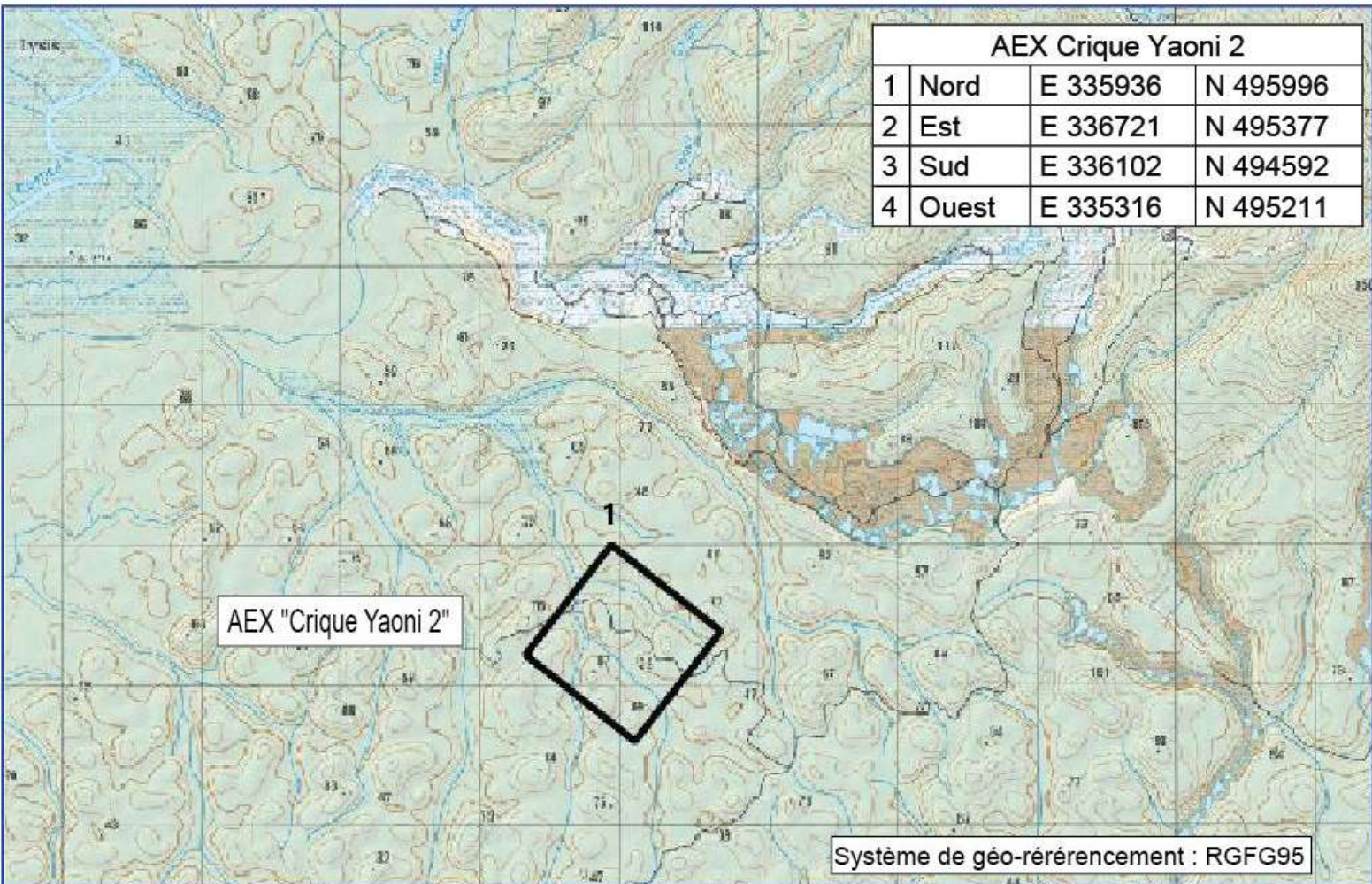
AEX " Crique Yaoni 2 " sollicitée

PLAN DE SITUATION DU TITRE MINIER SOLLICITE
AEX " Crique Yaoni 2 "

Conception : GRANDS PLACERS / août 2021	Echelle : 1 / 500.000 ème
--	------------------------------

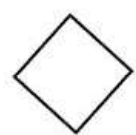
SOURCE : Extrait de la carte touristique de la guyane (IGN)

PETITIONNAIRE : Entreprise RODRIGUES



AEX "Crique Yaoni 2"

Systeme de géo-référencement : RGFG95



AEX " Crique Yaoni 2" sollicitée

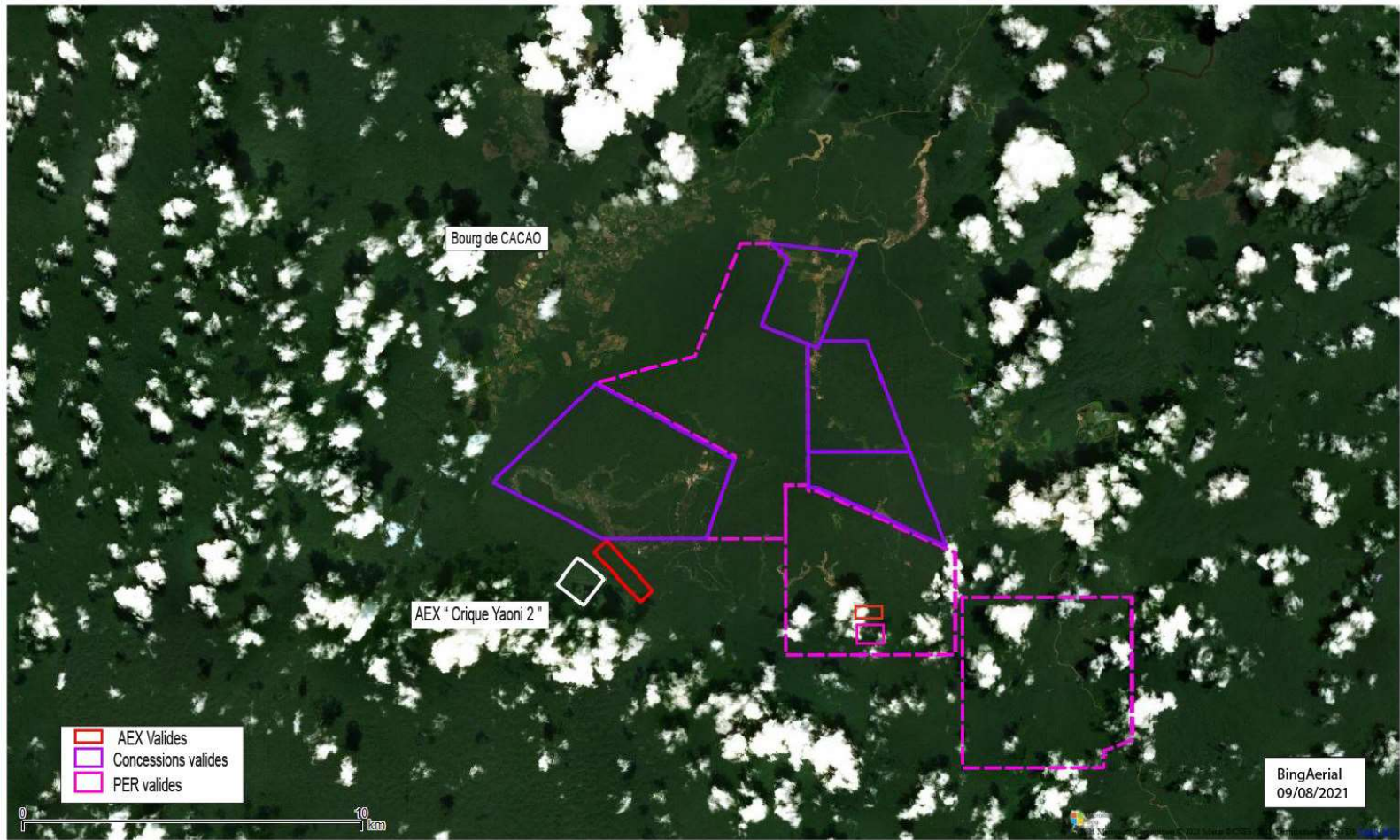
PLAN DE LOCALISATION DU TITRE MINIER SOLLICITE AEX " Crique Yaoni 2 "

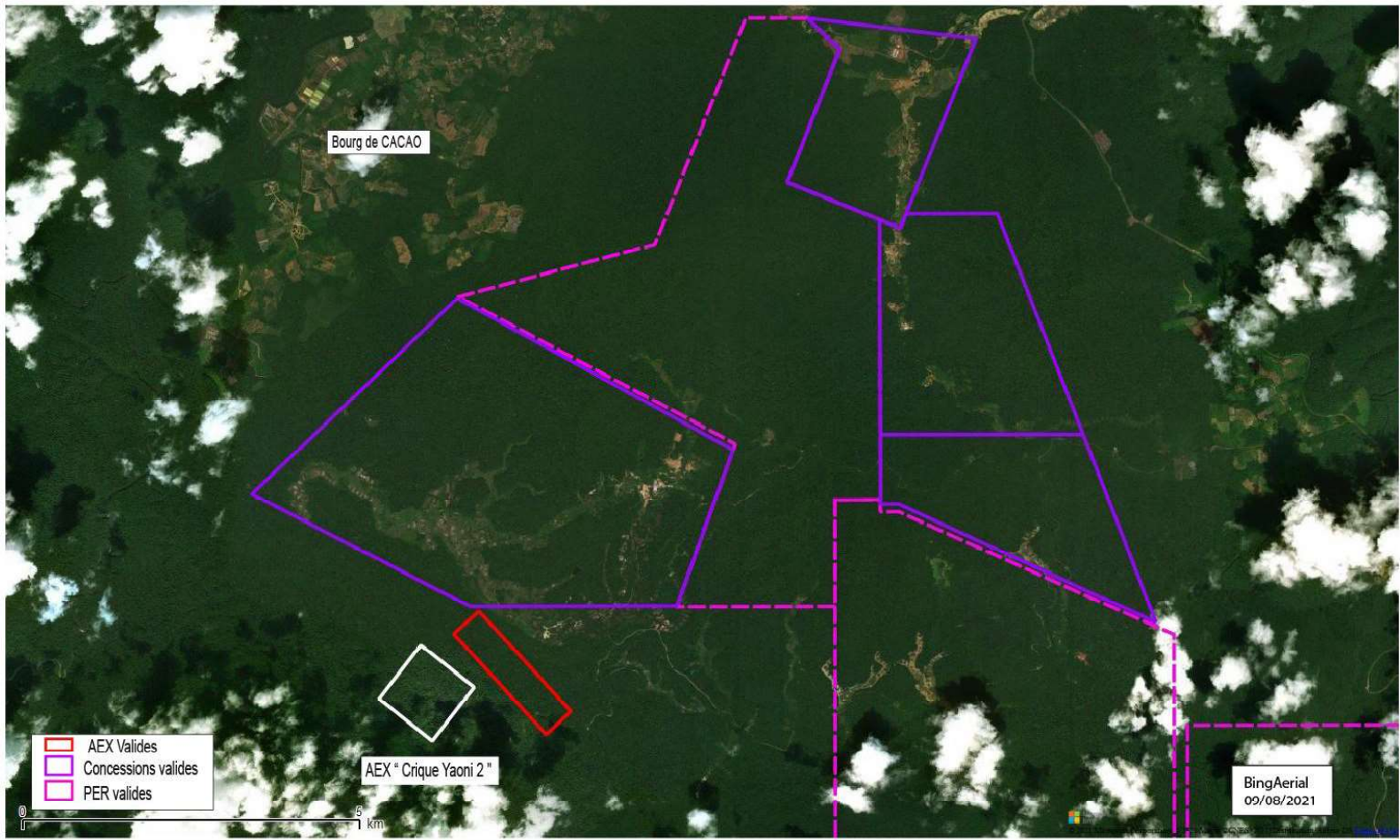
Conception : GRANDS PLACERS / août 2021

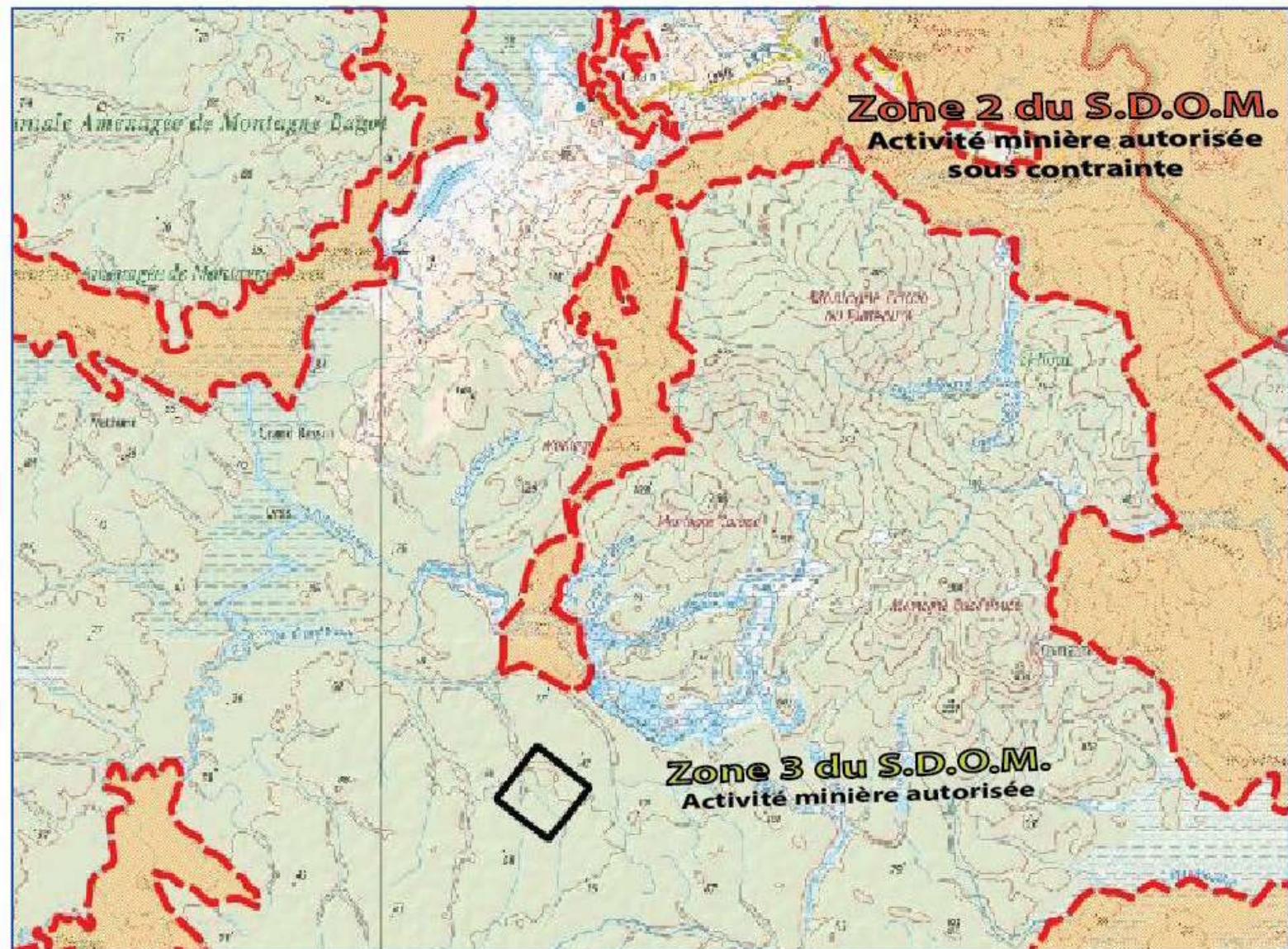
Echelle : 1 / 50.000 ème

SOURCE : I.G.N. Extrait de la carte de la Conté

PETITIONNAIRE : Entreprise RODRIGUES







◇ PROJET MINIER Entreprise Minière RODRIGUES
AEX "Crique Yaoni 2"

■ Zone 2 : Activité minière autorisée sous
contrainte

■ Zone 3 : Activité minière autorisée

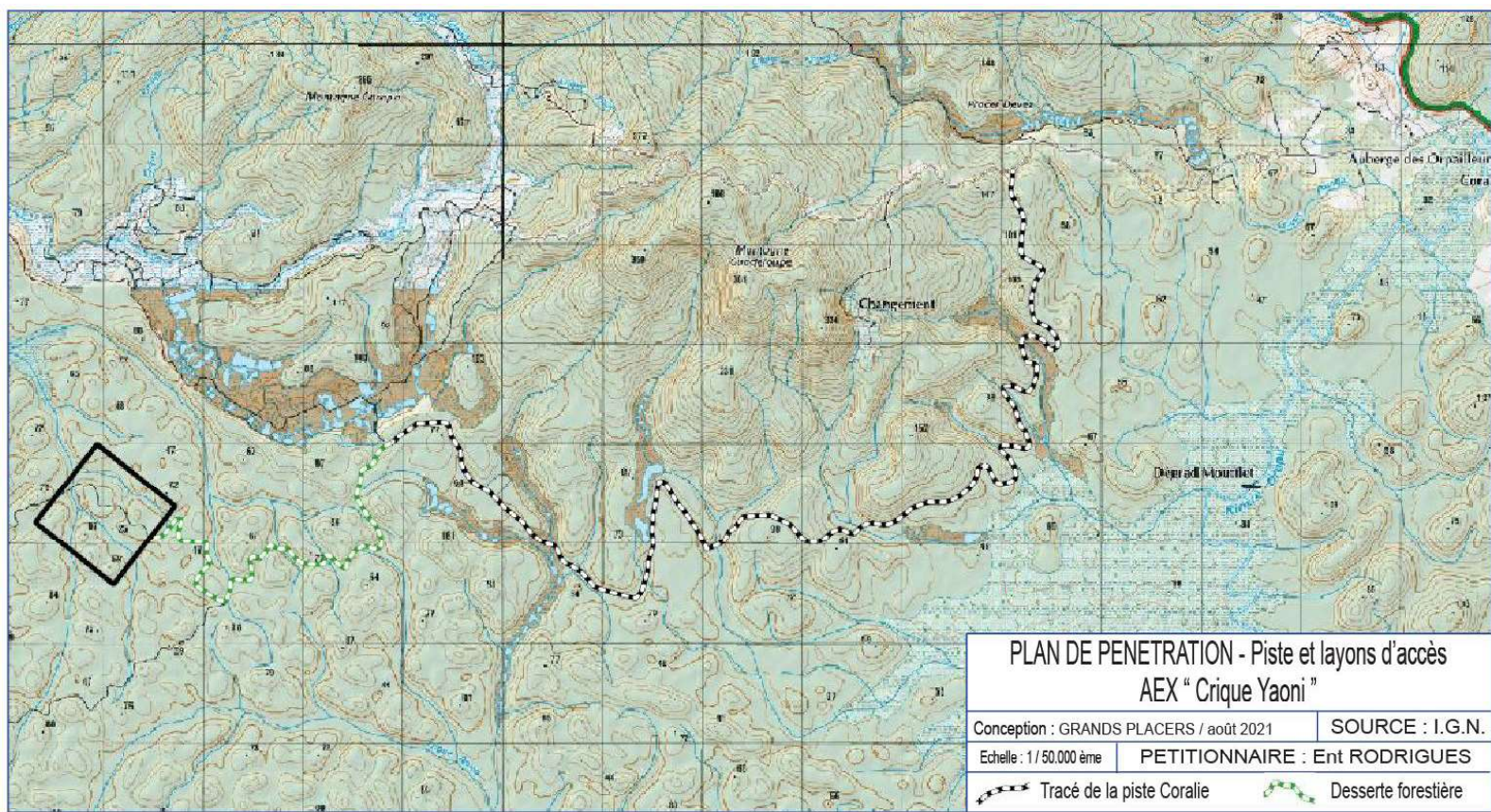
**CONTEXTE ADMINISTRATIF ET ENVIRONNEMENTAL DU TITRE MINIER SOLLICITE
PAR RAPPORT AUX LIMITES DU SDOM**

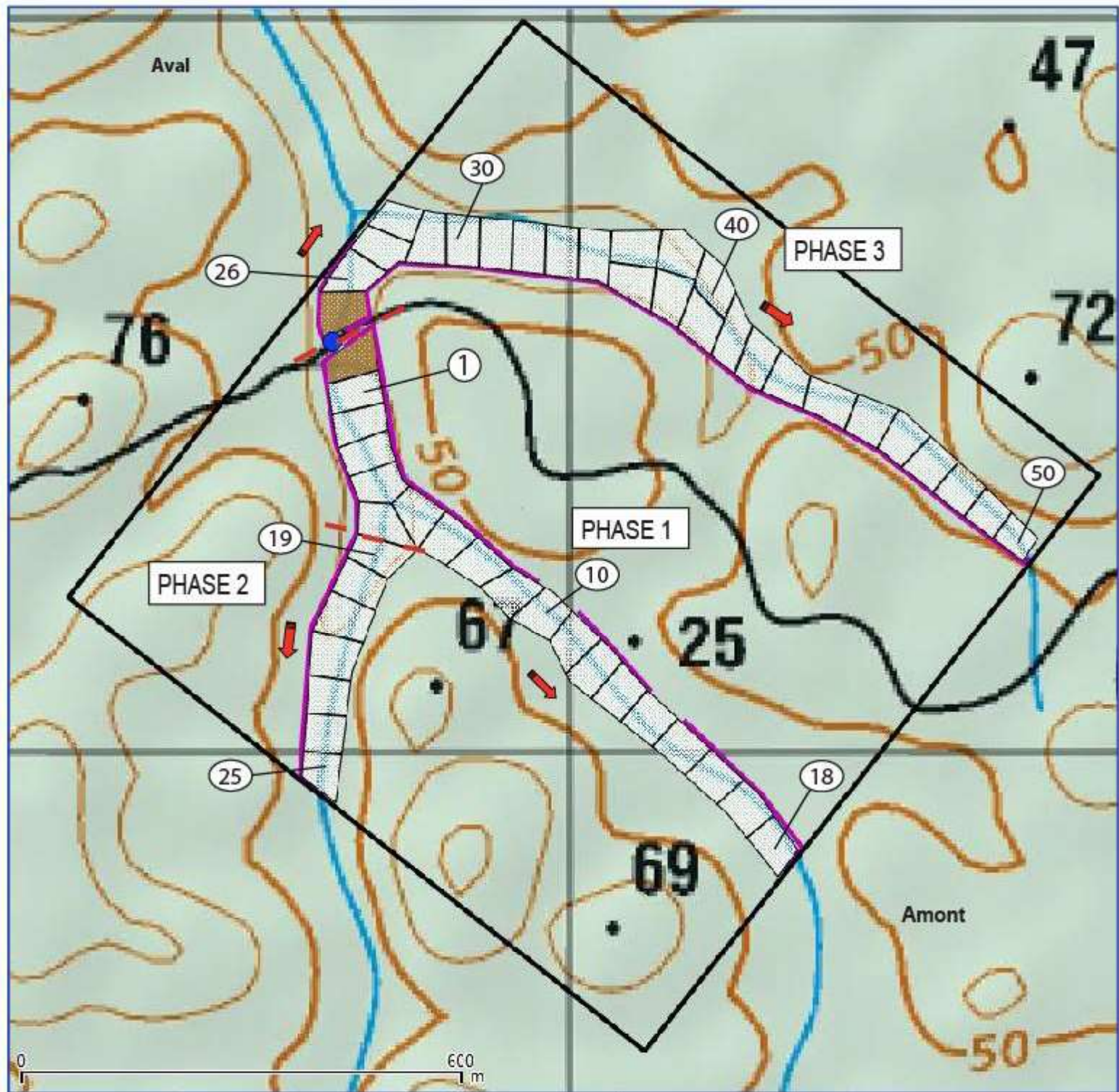
Conception : GRANDS PLACERS / août 2021







Echelle : 1 / 100.000 ème

SOURCE : IGN

PETITIONNAIRE : Entreprise RODRIGUES





-  AEX "Crique Yaoni 2" sollicitée
-  Chantiers programmés
-  Bassins ouverts à sec
-  Canaux de dérivation (principal et secondaire)
-  Sens de progression des chantiers et de la remise en état
-  Point de prélèvement

PLAN SCHEMATIQUE DE PHASAGE DE GESTION DE L'EAU ET DES TRAVAUX
Programmation séquentielle coordonnée des travaux d'extraction

Conception : GRANDS PLACERS / août 2021 | Echelle : 1 / 6.500 ème

SOURCE : Extrait de la carte IGN

PETITIONNAIRE : Entreprise RODRIGUES